

A l'assemblée et au sénat : recettes et dépenses de l'Etat et de la sécurité sociale

Le Projet de Loi de Finances (PLF) et le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) sont débattus au parlement et votés chaque année à l'automne.

Leurs impacts sont considérables : le budget général de l'Etat pour 2016 s'élèvera à 301,7Md€ et celui de la sécurité sociale à 472,8Md€ pour l'ensemble des régimes obligatoires de base.

Les budgets de l'Etat et de la Sécurité sociale subissent une contrainte commune : le dogme libéral de l'équilibre budgétaire. C'est au nom de celui-ci que les moyens affectés à l'Etat et aux secteurs sanitaires, social et médico-social sont en baisse depuis des années, entraînant des suppressions massives d'emplois publics et de moindres prestations pour l'ensemble de la population.

Ce dogme libéral nous est imposé par des traités européens validés par nos gouvernements :

Le TSCG (Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance) ratifié par le parlement alors que, candidat aux élections présidentielles, François Hollande s'était engagé à le renégocier ! Il interdit aux Etats européens tout déficit structurel supérieur à 0,5% (hors déficits conjoncturels liés à la crise par exemple).

Le traité de Maastricht de 1992 exige pour sa part un déficit annuel maximum de 3% et un plafond de dette publique de 60%, montants dépassés par la France depuis plusieurs années.

Les institutions européennes, la Cour des comptes et le patronat règnent sur les débats budgétaires, imposant toujours des coupes qui hypothèquent l'avenir. C'est ainsi que les ressources de l'Etat et

des collectivités locales, comme celles de la Sécurité sociale, sont pointées du doigt et amoindries. Protection sociale, retraites et services publics, éléments essentiels de cohésion sociale, de l'organisation des solidarités et du bien-être collectif par la redistribution des richesses sont attaqués de front.

Partout, le contrat social vole en éclats et génère dans bien des pays d'Europe **une augmentation de la pauvreté et une forte montée de l'extrême droite**. Le prix à payer de l'austérité imposée aux peuples d'Europe n'est pas seulement social, il est aussi politique. La situation de la Grèce qui subit ces politiques est significative : la protection sociale a cédé par pans entiers et bien des services publics ont été privatisés et le seront encore avec l'application du nouveau mémorandum. Sur un plan économique, force est de constater l'inefficacité de ces politiques de rigueur qui ont comme seul effet une aggravation de la récession et un accroissement de la dette publique.

Le budget pour 2016 : 16Md€ de réduction des dépenses publiques et de sécurité sociale (14,5Md€ de réduction étaient prévus initialement, l'objectif a été durci sur demande de la Commission européenne).

La réduction des dépenses publiques est répartie entre l'Etat (5,1Md€), la Sécurité sociale (7,4Md€) et les collectivités locales (3,5Md€).

Le budget 2016 s'inscrit dans la continuité du plan de réduction des dépenses publiques de 50Md€ sur trois ans de 2015 à 2017.

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

www.solidaires.org contact@solidaires.org,

144 boulevard de la Villette 75019 Paris, 01 58 39 30 20



L'Etat se prive de recettes au profit des actionnaires

Le gouvernement prive l'Etat de recettes. **Au titre du pacte de responsabilité et de solidarité**, les entreprises vont bénéficier d'allègements d'impôts et de cotisations sociales d'un montant de 41Md€ pour la période 2015-2017. Pour l'année 2016 les allègements s'élèvent à 33 Md€ dont 18Md€ pour le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE). Celui-ci s'élèvera à 18Md€ pour 2016 et 20Md€ pour 2017. Les entreprises ont déjà bénéficié de nombreuses réductions sans embaucher ou investir pour autant. Avec ces sommes, elles ont préféré rétribuer leurs actionnaires ! On le voit, la dette de l'Etat n'est rien moins qu'une construction artificielle. Elle est le résultat cumulé dans le temps des cadeaux aux entreprises et aux plus riches.



En ne s'attendant pas à une véritable réforme fiscale, le gouvernement choisit de faire peser l'essentiel de la pression fiscale sur l'ensemble de la population par l'augmentation de la TVA qui touche tout le monde. La part de l'impôt sur le revenu régresse alors que c'est l'impôt le plus juste.

- La diminution des tranches les plus hautes a bénéficié à une frange toujours plus étroite de la population et n'est pas remis en cause.
- Et aujourd'hui, le choix est fait, après la suppression et la refonte de la première tranche du barème réalisées en 2015, d'un allègement de 2Md€ pour 2016, élections présidentielles obligent.

Pourtant, ce choix de réduire encore la place et le rendement de l'impôt sur le revenu, impôt direct progressif, plus juste socialement que la TVA, est contestable. L'Union syndicale Solidaires revendique la mise à plat des niches fiscales qui minent cet impôt (75Md€), la réduction de la TVA, en mettant en place une TVA à taux zéro sur les produits de première nécessité et les médicaments.

Il faut ajouter à ce tableau le manque à gagner de la **fraude et de l'évasion fiscales** estimées entre 60 à 80 Md par an.

En 2014, les revenus distribués aux actionnaires des entreprises du CAC 40 ont augmenté de 30%, soit 40 milliards d'euros !

Conséquences : la dégradation des missions de l'Etat

Moins d'emplois

De nouvelles vagues de **suppressions d'emplois** sont décrétées dans les secteurs non prioritaires pour le gouvernement, venant dégrader encore un peu plus l'exercice des missions.

Les Finances sont le premier contributeur des suppressions d'emplois. Les missions de contrôle et de régulation (contrôle fiscal, douanes, concurrence et consommation) ne sont pas une priorité dans un cadre de libre échange et de libre circulation des marchandises et des capitaux. Il en est de même des missions de l'Inspection du travail !

On ne peut manquer de relever le mauvais signal donné par le gouvernement qui diminue les

En moins : Finances (2500), Ecologie (671), Logement (261), Travail (192), Agriculture (160).

En plus : Education (8561), Défense (2300 emplois alors que 7500 suppressions étaient prévues initialement), Justice (943), Intérieur (428).

moyens du Ministère de l'Ecologie, se contentant de mesures d'affichage en matière de fiscalité écologique (après la pseudo taxe carbone intégrée à la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques, la TICPE, la mesure cosmétique de renchérissement du diesel suite au

scandale Volkswagen...). Ce, alors même que la France est cette année le pays hôte de la 21ème conférence des Nations unies sur le climat (COP 21). Le logement n'est pas non plus une préoccupation du gouvernement, malgré des besoins grandissants.

Si, en revanche, il est créé 8 561 emplois à l'Education nationale en 2016, cela ne permet pas pour autant à ce ministère d'être au niveau des missions (des ZEP jusqu'à l'augmentation des inscriptions dans l'enseignement supérieur).

Les orientations sécuritaires permettent à trois secteurs de se trouver dotés de moyens nouveaux.

Au-delà des emplois, **la question des dépenses et investissements publics est posée : pour la transition écologique, pour le déploiement d'équipements publics...** Alors que, là aussi, ce sont les dépenses militaires en équipement et les interventions extérieures qui prennent une place considérable (32Md€ pour le seul ministère de la défense, à comparer aux 6,5Md€ de crédits du ministère de l'environnement).

Les collectivités locales

La baisse drastique de 3,5Md€ des concours financiers de l'Etat aux collectivités aura des conséquences majeures sur le devenir des services publics sur le territoire. Leur dotation globale de financement (DGF) est unilatéralement révisée à la baisse, alors qu'elles subissent les transferts de compétences liés à la réforme territoriale ou à d'autres réformes engagées par le gouvernement (embauches d'animateurs par les communes pour

la réforme des rythmes scolaires), qu'elles paient le RSA.

Ces dotations représentent en moyenne plus de 50% des recettes de ces collectivités. Les collectivités locales voient croître leurs charges par désengagement et transfert de l'Etat, sans avoir la maîtrise de leurs ressources. Elles assurent 75% des investissements publics et, face à la baisse des dotations, elles n'ont d'autre choix que de les réduire (baisse de 6% déjà en 2015), **pénalisant ainsi les équipements collectifs et la reprise économique.** La réforme territoriale, qui génèrera de nombreuses modifications et adaptations, ne semble pas avoir été prise en compte dans ce budget si ce n'est pour la recherche d'économies supplémentaires.



Et la justice sociale n'est pas au rendez-vous

Le gel du point d'indice se poursuit en 2016 pour la sixième année consécutive et continue de donner le la pour les négociations salariales dans le secteur privé.

Le gouvernement gratte 185M€ **sur les aides personnelles au logement** et 190M€ avec l'uniformisation des **règles d'indexation des prestations sociales**. Face à la montée des mécontentements, celui-ci a renoncé à l'appliquer à l'allocation adulte handicapé, ce qui aurait réduit son montant (807€ par mois maximum). Ces me-

sures présentées comme de « justice sociale » ne sont que des économies car cet argent n'est pas redistribué pour le logement ou les prestations sociales de ceux et celles qui en ont le plus besoin. Le rapport sur la fusion du RSA activité et de la prime pour l'emploi montre que la moitié des personnes qui perdraient au nouveau dispositif appartiennent aux foyers les plus pauvres. **La fracture sociale continuera de se creuser entre les riches toujours plus riches et les pauvres toujours plus pauvres...**

Une situation aggravée par les mesures d'économies imposées au budget de la Sécurité sociale

Dans la santé

Le Projet de loi de financement de la sécurité sociale, PLFSS, impose une baisse de 1,3 Md€ aux établissements de santé pour 2016, alors que le maintien de l'activité aurait nécessité une augmentation de 2 Md€. Ce sont en fait, **3,3 Md€ d'économies supplémentaires** qui vont se faire sur le dos des établissements. L'objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) voté à l'assemblée nationale le 23 octobre, est d'un niveau « *historiquement bas* », se félicite la Ministre des affaires sociales et de la santé.

Ce n'est pas la stratégie de **marche forcée vers les soins ambulatoires**, imposant un transfert de la prise en charge sur les familles qui va compenser cette baisse. Ces soins pourraient être une évolution positive à trois conditions :

- Que le choix de ces soins soit thérapeutique et clinique et non une mesure imposée pour des raisons économiques.
- Que soit prises en compte la situation socio-économique des patient-es et leur qualité de vie et d'environnement lors de la décision.
- Qu'un dispositif de soins ambulatoire de service public soit organisé sur tout le territoire.

Pour la psychiatrie, les soins de suite et de rééducation, **la stagnation budgétaire** (0% !) va aggraver la situation de secteurs en grande souffrance.

C'est sur la masse salariale que se feront l'essentiel des économies. Ce sont des dizaines de milliers d'emplois publics qui vont passer à la trappe avec (notamment) la création obligatoire de Groupements Hospitaliers de Territoire... Les « déserts médicaux » ne sont pas prêts d'être « re-

peuplés ». Au nom de la mutualisation et de l'optimisation des moyens, la création d'une structure hospitalière unique permettra d'accélérer les fermetures de lits, de services et d'établissements publics de proximité, de généraliser la polyvalence des personnels entre établissements parfois éloignés, de supprimer massivement des emplois publics dans les services administratifs, techniques et logistiques, autant que dans les services de soins. Ces groupements seront également ouverts à des coopérations avec le secteur privé quand celui-ci y trouvera son intérêt.

Du côté du social et du médico-social

Pas mieux ! Les effets conjugués de la **baisse des financements sécu et de l'appauvrissement des moyens des collectivités territoriales** auront un effet massif sur ces secteurs. L'obligation pour ceux-ci de se plier à la logique des Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens prévue par le PLFSS aura les mêmes effets contraignants et délétères que pour le secteur sanitaire. Là encore, au-delà des suppressions d'emplois et d'activités utiles, c'est un coup très dur porté à la cohésion sociale et au maintien de l'égalité territoriale.

Ce sont les personnes en difficultés qui paient le prix fort.

Pour les retraites

De réforme en réforme, les dépenses du régime général ont fini par baisser et le gouvernement se félicite de l'équilibre prévu en 2016.

Le bilan est lourd pour les retraité-es du régime général : départ de plus en plus âgé-es, et retraite moindre.

Pour l'union syndicale Solidaires, d'autres choix que l'austérité par la compression de la dépense publique sont possibles en orientant l'économie vers la **transition économique, sociale et écologique**. La **restauration des recettes fiscales et sociales** dans le cadre d'**une politique de redistribution des richesses, une véritable réforme fiscale, une politique d'investissements publics** (soumis à une conditionnalité écologique, sociale et éthique), **un partage du travail par la réduction du temps de travail, la fin de la précarisation des emplois et le relèvement des bas salaires**, sont les axes de cette alternative.